



Secrétariat d'examen

c/o BfB Büro für Bildungsfragen AG
Bahnhofstrasse 20, 8800 Thalwil

Telefon 043 388 34 00

E-Mail: hfp-kader@bildungsfragen.ch

Examen professionnel supérieur pour cadres des organisations de secours Publication de l'examen professionnel supérieur novembre 2026

- Dates**
24 - 27 novembre 2026
- Lieu**
BfB Büro für Bildungsfragen
Bahnhofstrasse 20, 8800 Thalwil ZH
- Conditions d'admission**
Selon le règlement de l'examen professionnel supérieur pour cadres des organisations de secours chiffre 3.31.
- Dossiers d'inscription**
Les informations relatives à l'examen se trouvent sur www.forum-bb-rw.ch, www.swissfire.ch ou directement au secrétariat de l'examen.
- Documents additionnels** (pour les certificats / cartes d'identité uniquement les copies) - veuillez remplir électroniquement
 - Confirmation de l'activité actuelle (remplie par l'employeur)
 - Curriculum vitae synoptique et certificats de travail
 - Carte d'identité avec photo (ou passeport)
 - Plan de travail du projet / Disposition
 - Attestation de suivi de formation accréditée
- Limite d'inscription**
L'inscription avec tous les documents doit être envoyée sous forme de PDF jusqu'au **24 mai 2026** au secrétariat d'examen professionnel supérieur pour cadres des organisations de secours à l'adresse courriel hfp-kader@bildungsfragen.ch. De par leur inscription, les candidates et candidats reconnaissent les conditions de cette annonce.
- Admission / date de limite pour le travail de diplôme**
La décision d'admission accompagnée de l'approbation ou de la demande de révision du plan du travail de diplôme, sera envoyée au plus tard le **24 juin 2026**. La facture pour les frais d'examen sera envoyée en même temps que l'admission à l'examen. Le délai de paiement est de 30 jours. L'inscription peut seulement être prise en considération si les frais d'examen sont payés dans les délais fixés. Le travail de diplôme doit être remis au plus tard 4 semaines (**24 octobre 2026**) avant l'examen professionnel supérieur au secrétariat d'examen.
- Tarifs**

Examen complet	CHF 2'800.00
Répétition du travail de diplôme et la présentation et de l'entretien professionnel	CHF 1'400.00
Répétition d'exemples	CHF 1'400.00

Après réussite de l'examen, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI prélève une taxe de CHF 50.00 pour la création du diplôme fédéral et son inscription au registre fédéral.

8. Retrait

Les retraits sont à adresser par écrit au secrétariat d'examen jusqu'à 6 semaines avant l'examen à l'adresse suivante : Professionnel supérieur pour cadres des organisations de secours c/o BfB Büro für Bildungsfragen AG, Bahnhofstrasse 20, 8800 Thalwil. Tout retrait dans ce délai engendrera une participation aux frais administratifs à hauteur de CHF 300.00. Passé ce délai la totalité des frais d'examens sont dus.

Tous les cas dument justifiés sont exclus de cette réglementation, conformément à l'Art. 4.22 du règlement d'examen. Cependant les frais administratifs de CHF 300.00 sont dus.